

## MORALE

### *Le vrai mérite*

Hommes en place, ministres, me permettez-vous de le dire, ne vous reposez point sur vos descendants pour le soin de votre mémoire et pour la durée de votre nom : les titres passent, la faveur s'évanouit, les dignités se perdent, les richesses se dissipent et le mérite dégénère. Vous avez des enfants, il est vrai, dignes de vous, l'ajoute même capables de soutenir toute votre fortune, mais qui peut vous en promettre autant de vos petits fils ? Ne m'en croyez pas, regardez cette unique fois de certains hommes que vous ne regardez jamais, que vous dédaignez ; ils ont des aïeux, à qui, tout grand que vous êtes, vous ne faites que succéder. Ayez de la vertu et de l'humanité, et si vous me dites, qu'aurons-nous de plus ? je vous répondrai : de l'humanité et de la vertu.

Maîtres alors de l'avenir et indépendants d'une postérité, vous êtes sûrs de durer autant que le régime actuel ; et, dans le temps que l'on montrera les ruines de vos maisons, et peut-être la seule place où elles étaient construites. l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples ; ils considéreront avidement vos portraits et vos médailles ; ils diront cet homme dont vous regardez la peinture a parlé à son peuple avec force et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire ; il lui a permis d'être bon et bien-aisant, de dire de ses villes, ma bonne ville, et de son peuple, mon bon peuple. Cet autre, dont vous voyez l'image et en qui on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation. Les plus grands politiques souffrent de lui être comparés ; son grand dessein a été d'affermir l'autorité et la sûreté des peuples par l'abaissement des grands, par l'extension de l'égalité devant la justice. Ni les partis, ni les conjurations, ni le péril de la mort, ni ses infirmités n'ont pu l'en détourner.

LA BRUYÈRE.

## QUESTION DE DROIT

### De quelques prescriptions

L'action se prescrit par cinq ans dans les cas suivants :

Pour déboursés professionnels et déboursés des avocats et procureurs, à compter du jugement final dans chaque cause ; pour service professionnels et déboursés des notaires et émoluments des officiers de justice, à compter de l'exigibilité du paiement ; pour vente d'effets mobiliers entre non-commerçants, de même entre un commerçant et une personne qui ne l'est pas ; pour louage d'ouvrage et prix du travail, soit manuel, professionnel ou industriel ; pour les visites, soins, opérations et médicaments des médecins et chirurgiens, à compter de chaque service et fourniture.

L'action se prescrit par deux ans dans les cas suivants :

Pour salaires des employés non réputés domestiques et dont l'engagement est pour une année ou plus ; aux précepteurs et instituteurs pour l'enseignement, la nourriture et le logement fournis.

L'action se prescrit par un an dans les cas suivants :

Pour injures verbales ou écrites, à compter du jour où la partie offensée en a eu connaissance ; pour injures corporelles ; pour gages des domestiques de maison ou de ferme, des commis de marchands et des autres employés dont l'engagement est à la journée, à la semaine, au mois ou pour moins d'une année ; pour dépenses d'hôtel-lerie et de pension.

Il s'agit bien entendu dans ces divers cas de l'action civile.

MAITRE CORBEAU.

## Petite Pharmacie

**EAU CHLOROFORMÉE.** — Quelques gouttes de chloroforme au fond d'une bouteille d'eau, de manière à ce qu'il reste toujours un peu de chloroforme.

L'eau chloroformée s'emploie contre les vomissements, les douleurs d'estomac — Dose 2 à 4 cuillerées par jour.

**L'EAU BROMOFORMÉE.** se fait de la même manière et s'emploie avec grand succès contre la coqueluche et la toux. — Même dose que "l'eau chloroformée".

**L'EAU PHÉNIQUÉE.** — Prenez : acide phénique cristallisé (le faire fondre au bain-marie), alcool ou glycérine, parties égales. Il suffira de remplir les 2-3 d'un flacon d'une once de pharmacie et de verser dans une pinte d'eau (bouillie si possible), pour avoir de l'eau phéniquée à 10 pour mille. On peut aussi peser.

L'eau phéniquée s'emploie généralement à dix pour mille.

**EAU DE VICHY.** — L'eau de Vichy artificielle se fait avec 200 grains de bicarbonate de soude ou sel de Vichy, ou plus simplement une petite cuillerée à café dans une pinte d'eau. En versant de l'eau gazeuse (siphon) ou en ajoutant le bicarbonate dans une eau minérale de table, on se rapproche davantage de l'eau de Vichy.

**EAU SUBLIMÉE** (liqueur Van Swieten). — Voici la formule de la liqueur de Van Swieten : sublimé corrosif (pesez sur du papier), 20 grains ; alcool, 3 onces ; faite dissoudre et remplissez la pinte d'eau.

On peut emporter une provision de sublimé et faire instantanément de l'eau sublimée de la manière suivante : sublimé, 20 grains ; acide tartrique, 20 grains. On peut remplacer l'acide tartrique par 200 grains de sel marin. L'eau chaude facilite la dissolution. Ne jamais verser dans des bassins en cuivre et ne se servir que d'injecteur émaillé, ou en caoutchouc, ou en verre. L'eau sublimée de Van Swieten s'emploie rarement pure ; on la prend à l'intérieur à la dose de une cuillerée à café par jour dans les cas de syphilis. Pour les injections, on l'étend de quatre fois d'eau salée.